

En l'an de grace mil quatre centz et dix sept  
 le jour de mardi premier de may l'année de la  
 réformation de la chambre des comptes de France  
 par le commandement de monsieur le chancelier  
 de France et de monsieur le premier président  
 de la chambre des comptes de France  
 ont été assignés et comparus devant nous  
 le sieur de la Roche et le sieur de la Roche  
 et ont été entendus et ont fait leurs conclusions  
 et ont été jugés par nous le premier jour de  
 may l'année de la réformation de la chambre  
 des comptes de France

Sentence

Le sieur de  
 la Roche  
 et le sieur de  
 la Roche

Mand

En l'an de grace mil quatre centz et dix sept  
 le jour de mardi premier de may l'année de la  
 réformation de la chambre des comptes de France  
 par le commandement de monsieur le chancelier  
 de France et de monsieur le premier président  
 de la chambre des comptes de France  
 ont été assignés et comparus devant nous  
 le sieur de la Roche et le sieur de la Roche  
 et ont été entendus et ont fait leurs conclusions  
 et ont été jugés par nous le premier jour de  
 may l'année de la réformation de la chambre  
 des comptes de France

En l'an de grace mil quatre centz et dix sept

Emprisonnement  
 de la Roche  
 et de la Roche  
 par nous

En l'an de grace mil quatre centz et dix sept  
 le jour de mardi premier de may l'année de la  
 réformation de la chambre des comptes de France  
 par le commandement de monsieur le chancelier  
 de France et de monsieur le premier président  
 de la chambre des comptes de France  
 ont été assignés et comparus devant nous  
 le sieur de la Roche et le sieur de la Roche  
 et ont été entendus et ont fait leurs conclusions  
 et ont été jugés par nous le premier jour de  
 may l'année de la réformation de la chambre  
 des comptes de France

Sentence

Conduite

Le sieur de  
 la Roche  
 et le sieur de  
 la Roche

En l'an de grace mil quatre centz et dix sept  
 le jour de mardi premier de may l'année de la  
 réformation de la chambre des comptes de France  
 par le commandement de monsieur le chancelier  
 de France et de monsieur le premier président  
 de la chambre des comptes de France  
 ont été assignés et comparus devant nous  
 le sieur de la Roche et le sieur de la Roche  
 et ont été entendus et ont fait leurs conclusions  
 et ont été jugés par nous le premier jour de  
 may l'année de la réformation de la chambre  
 des comptes de France